



Delai de retractation entre "particuliers"

Par **california90210**, le **11/12/2014 à 13:21**

Bonjour, J'ai acheté un article sur le site vestiairecollective, qui est un site qui propose des articles de luxe 2eme main vendus par des particuliers. le site charge une commission au vendeur pour mettre son article en vente sur leur site, le paiement est effectué sur le site et ensuite reversé au vendeur. le vendeur envoi l'article à vestiaire collective pour vérification et l'article est ensuite envoyé à l'acheteur. J'ai souhaité annuler mon achat mais le site m'a informée que je ne pouvais me rétracter car c'est de la vente entre particuliers. Peut-on vraiment considérer cette transaction comme étant strictement entre particuliers ?
En vous remerciant pour votre aide.
Cordialement

Par **aguesseau**, le **11/12/2014 à 14:35**

bjr,
dès l'instant où la vente est entre particuliers, il n'existe pas de droit de rétractation, d'ailleurs cela doit figurer dans les CGV de votre site.
vous pouvez consulter ce lien qui répond exactement à votre question :
<http://www.quechoisir.org/commerce/methode-de-vente-abus/actualite-vente-entre-particuliers-la-retractation-c-est-non>
cdt

Par **california90210**, le **11/12/2014 à 15:01**

Je vous remercie. Je savais que la rétractation n'était pas applicable entre particuliers (le bon coin etc) lorsque la transaction était entièrement en direct. Dans mon cas de figure puisque le paiement est géré par une entreprise ainsi que l'expédition et le suivi de la commande, je pensais que cela ne s'apparentait plus à de la vente entre particuliers au sens strict du

terme.
Erreur de ma part !!
Cordialement